

# Règles sanitaires d'accès aux apprentissages en présentiel à l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency

03/01/2022

## **Année 2021-2022 – Rentrée en janvier 2022**

L'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy (ECMUDATH) est un établissement d'enseignement artistique spécialisé privé sous statut d'association loi 1901.

L'application à effet du 03/01/2022 d'un nouveau protocole sanitaire, en particulier dans les établissements scolaires s'agissant des règles de dépistage, d'isolement ou d'accueil des élèves entraîne pour l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy (ECMUDATH), l'adoption de nouvelles mesures qui sont présentées dans ce document.

Par souci de cohérence, ces mesures sont très largement inspirées du protocole de l'Education Nationale dont les tableaux de synthèse sont tout d'abord rappelés. Puis, ces règles sont détaillées sous forme de Questions/Réponses elles-mêmes reprises du site EN et adaptées à la spécificité de notre établissement.

## PERSONNELS ET ÉLÈVES : LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT À PARTIR DU 3 JANVIER 2022

### PROFESSEUR, PERSONNEL ET ÉLÈVE DE PLUS DE 12 ANS

#### AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE

#### SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE

#### POSITIF

- Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5<sup>e</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire

- Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7<sup>e</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 10 jours dans le cas contraire

#### CAS CONTACT

- Pas d'isolement
- Test antigénique ou PCR immédiat
- Autotest à J+2, J+4\*

- Isolement de 7 jours
- Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

### ÉLÈVE DE MOINS DE 12 ANS

#### QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL

#### POSITIF

- Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5<sup>e</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire

#### CAS CONTACT

L'élève pourra rester en classe :

- Si le test PCR ou antigénique fait à J+0 est bien négatif
- Et si les auto-tests réalisés à J+2 et J+4 sont négatifs (attestation sur l'honneur des parents)

\*J = jour où vous apprenez que vous êtes cas contact



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Janvier 2022



© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Janvier 2022

## Protocole de contact-tracing

### Écoles :

Après un cas confirmé, poursuite des apprentissages en présentiel pour les élèves régulièrement testés négatifs :

- si le test PCR ou antigénique fait à J+0 est bien négatif ;
- et si les autotests réalisés à J+2 et J+4 et délivrés gratuitement en pharmacie sont négatifs (attestation sur l'honneur des parents).

Apprentissage à distance pour les élèves testés positifs et les élèves non testés qui doivent s'isoler 7 jours. Cette durée est réduite à 5 jours sur présentation d'un résultat négatif de test antigénique ou PCR réalisé le 5<sup>e</sup> jour et en l'absence de symptômes depuis 48h.

### Collèges et lycées :

- Les élèves de moins de 12 ans et les élèves âgés de 12 ans et plus justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel s'ils réalisent un test antigénique ou PCR immédiatement puis deux autotests délivrés gratuitement en pharmacie les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jours après le 1<sup>er</sup> test.

- Les élèves âgés de 12 ans et plus contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours les apprentissages à distance et réalisent un test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement.



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS



© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Janvier 2022

## 1. Quelles sont les précautions à prendre avant de conduire son enfant à ECMUDATH ?

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire leurs enfants en cours à ECMUDATH :

- surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants ;
- avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison ;
- en cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), **l'enfant ne doit pas se rendre à ECMUDATH**, y compris s'il est totalement vacciné ou qu'il a été infecté par la Covid19 depuis moins de deux mois. Les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre ;
- ne pas conduire à l'école :
  - les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2 ;
  - les élèves dont un membre du foyer a été testé positivement, sauf s'ils justifient d'une couverture vaccinale complète ou ont contracté la COVID depuis moins de deux mois ;
  - les élèves identifiés comme contact à risque par la CPAM, sauf s'ils justifient d'une couverture vaccinale complète ou ont contracté la COVID depuis moins de deux mois ;
- lorsqu'ils ne conduisent pas leur enfant à l'école, informer ECMUDATH ([administration.ecmuda@orange.fr](mailto:administration.ecmuda@orange.fr)) des raisons de son absence.

Les mêmes règles s'appliquent aux élèves adultes et au personnel ECMUDATH.

## 2. Que se passe-t-il pour les "cas confirmés" (élèves ou personnel) par rapport à leur présence à ECMUDATH ?

Il appartient aux responsables légaux des élèves et au personnel d'**informer sans délai** ECMUDATH ([administration.ecmuda@orange.fr](mailto:administration.ecmuda@orange.fr)) des situations de cas confirmé les concernant.

**L'élève ou le personnel cas confirmé ne doit pas se rendre à ECMUDATH avant un délai de 5 à 10 jours.** L'isolement peut être levé à 7 jours ou à 5 jours selon les cas (voir ci-dessous) avec un résultat de TAG ou RT-PCR négatif et en l'absence de signes cliniques d'infection depuis 48h :

- à partir du début des symptômes pour les cas symptomatiques
- et à partir du prélèvement positif pour les cas asymptomatiques .

Si l'élève ou le personnel a toujours de la fièvre au 5ème jour, ce délai est prolongé jusqu'à 48h après la disparition de celle-ci.

- S'agissant des **élèves de moins de 12 ans** indépendamment de leur statut vaccinal, et des **élèves de plus de 12 ans et personnels bénéficiant d'un statut vaccinal complet**, l'isolement est de **7 jours**. Il peut prendre fin au terme de 5 jours si un test antigénique ou PCR est réalisé et que son résultat est négatif.
- S'agissant des élèves de **plus de 12 ans** et des personnels **non vaccinés ou ne disposant pas d'un schéma vaccinal complet**, l'isolement est de **10 jours**. Il peut prendre fin au terme de 7 jours si un test antigénique ou PCR est réalisé et que son résultat est négatif

Le retour à l'école ou à l'établissement se fait, sous réserve de la poursuite du respect strict des mesures barrières.

## 3. Quelle est la politique de dépistage et d'accueil des élèves ECMUDATH qui ont pu se trouver en contact lors d'un apprentissage ECMUDATH avec un cas confirmé ?

L'efficacité des mesures qui seront mises en œuvre par EMUDATH repose sur une **information très rapide** d'ECMUDATH par les responsables légaux de l'élève dès qu'il est déclaré « cas confirmé » ([administration.ecmuda@orange.fr](mailto:administration.ecmuda@orange.fr)).

En fonction de la date du test positif, une identification sera faite par ECMUDATH des personnes susceptibles d'avoir été en contact à risque avec l'élève cas confirmé lors de sa dernière présence à ECMUDATH. On rappelle que contrairement aux établissements scolaires les élèves ECMUDATH ne fréquentent notre école qu'en moyenne deux fois par semaine et une fois sur deux en cours individuels.

Selon les cas, cours individuels ou pratiques collectives, âge des cas contacts potentiels (plus ou moins de 12 ans), ECMUDATH informera les personnes potentiellement concernées (responsables légaux des élèves mineurs, élèves majeurs, personnels) de leur exposition potentielle avec un cas confirmé.

Sous réserve de la possibilité du personnel ECMUDATH concerné de faire cours en présentiel, la participation des élèves « cas contact » à leurs prochains apprentissages ECMUDATH en présentiel sera conditionnée au respect par ces élèves des conditions prévues au plan national et rappelées dans l'infographie « Education Nationale » citée dans le présent document.

**4. Quelle est la conduite à tenir pour leurs cours à ECMUDATH, pour les élèves qui fréquentent une école maternelle ou élémentaire lors de l'apparition de cas confirmés dans cette école ?**

Les responsables légaux de l'élève informent aussitôt ECMUDATH de cette situation ([administration.ecmuda@orange.fr](mailto:administration.ecmuda@orange.fr)).

L'élève se conforme aux règles de dépistage mises en œuvre dans son école et **ne peut poursuivre ses apprentissages en présentiel à ECMUDATH que s'il remplit les conditions qui lui permettent de poursuivre ou reprendre ses apprentissages en présentiel dans son école**. Une déclaration sur l'honneur des responsables légaux pourra être demandée.

**5. Quelle est la conduite à tenir pour leurs cours à ECMUDATH, pour les élèves qui sont identifiés "contacts à risque" dans les collèges et lycées ?**

Les responsables légaux de l'élève informent aussitôt ECMUDATH de cette situation ([administration.ecmuda@orange.fr](mailto:administration.ecmuda@orange.fr)).

L'élève se conforme aux règles de dépistage mises en œuvre dans son établissement scolaire (collège ou lycée) et **ne peut poursuivre ses apprentissages en présentiel à ECMUDATH que s'il remplit les conditions qui lui permettent de poursuivre ou reprendre ses apprentissages en présentiel dans son établissement scolaire**. Une déclaration sur l'honneur des responsables légaux pourra être demandée.

ECMUDATH remercie ses adhérents et son personnel pour leur compréhension et pour le respect et l'application stricte de ces mesures.

Information auprès du référent Covid :

Jérôme ANDREANI, Responsable administratif - [administration.ecmuda@orange.fr](mailto:administration.ecmuda@orange.fr) -Tel : 06 07 95 44 45

\*\*\*\*\*